PRÉVENIR ET TRAITER LES DIFFICULTÉS DE L'ENTREPRISE

Un parcours clair, confidentiel et orienté vers l'action

Autodiagnostic en ligne « Comment va ma boîte" Numéro vert "Ecoutetonentreprise78" 0 805 032 042	CONTACT DIRECT avec un conseiller CCI 01 55 65 44 44	ORIENTATION PAR LE RÉSEAU Transmission du contact

1 — PREMIER ÉCHANGE AVEC UN CONSEILLER CCI / CHEF D'ENTREPRISE

Présentation des outils utiles : dispositifs d'aides aux entreprises et contacts directs

2 — DIAGNOSTIC GLOBAL « 360° » : identifier la nature et le degré d'urgence des difficultés : analyse comptable, financière, juridique, sociale, numérique.
Objectif : déterminer l'origine et l'ampleur des difficultés et adresser les dossiers le plus rapidement possible vers les bons interlocuteurs

DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES	DIFFICULTÉS STRUCTURELLES	SITUATION TRÈS DÉGRADÉE
Médiation du crédit Banque de France	Analyse financière partagée Banques et experts-comptables	Orientation rapide Tribunal de commerce/Tribunal des activités économiques
Dossier CCSF / CODEFI / CRP/ CIRI	Plan d'actions Priorités • responsables • calendrier	Mise en relation Structures d'accompagnement, dont APESA
Médiation des Entreprises	Accompagnement ciblé Structure tierce et/ou conseillers spécialisés CCI	
Délais et paiements échelonnés DREETS • URSSAF • DDFIP		
Cotisations sociales des indépendants Échéanciers • action sociale		
Cellule d'appui pour les TPE Plan d'apurement • aide directe • accompagnement social (RSA)		

3 — SUIVI DU PLAN D'ACTIONS ET COORDINATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

SITUATION RÉGULARISÉE Consolidation et clôture accompagnée	DIFFICULTÉS PERSISTANTES Orientation vers le Tribunal de commerce/Tribunal des activités économiques et/ou une structure spécialisée

CLÔTURE DU DOSSIER	SUIVI DE L'ENTREPRISE À 1 AN

Repère : plus la prise de contact intervient tôt, plus les solutions mobilisables sont nombreuses.